

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Le "jamais" de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Noms des élèves du Collège de Sainte-Anne qui ont été les premiers dans le cours du mois de novembre dernier.—Nécrologie : Joseph Darisse, élève du Collège de Sainte-Anne.

*Causerie Agricole :* Ce que peut un grand ministre pour l'agriculture.

*Sujets divers :* Logement et soins à donner au bétail pendant l'hiver.—Un haut rendement en lait pendant le régime vert, lorsque les animaux sont au pâturage, est la conséquence d'une bonne alimentation d'hiver et des soins donnés pendant cette période.

*Choses et autres :* Avantages de l'établissement des cercles agricoles dans toutes les paroisses, sous la direction immédiate du Curé.—Cercles agricoles à St-François de l'Île-d'Orléans, et de la Pointe-aux-Trembles dans le comté de Portneuf.

*Recettes :* Salaison du jambon.—Baume contre la surdité.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le "jamais" de Léon XIII.*—Sous ce titre nous empruntons aux *Annales Catholiques* l'article suivant traduit de l'*Unità Cattolica* :

Quant à pactiser avec les spoliateurs, nous ne le ferons JAMAIS. (Pie IX et le cardinal Antonelli au ministre Thouvenel, le 12 janvier 1862.)

Que personne de vous ne cède à la force des événements et des circonstances, en s'habituant avec une coupable indifférence, à un état de choses que Nous ni aucun de Nos successeurs ne pourrions JAMAIS accepter. (Léon XIII aux pèlerins italiens, le 16 octobre 1881.)

Le discours de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII aux pèlerins italiens mérite d'être bien médité, et chacune de ses paroles doit être conservée dans notre cœur avec un soin jaloux. Nous le commenterons en quelques articles, et nous commençons aujourd'hui par le mot qui a paru le plus dur aux fauteurs de la Révolution. Ce mot, c'est le *jamais* clairement formulé, et qui n'admet pas la moindre atténuation. Léon XIII, faisant allusion à la spoliation du Pape, au présent état des choses, a déclaré que "ni lui, ni aucun de ses successeurs ne pourront jamais l'accepter." A Pie IX a succédé Léon XIII, à Léon XIII succédera un Pie X ou un Léon XIV, nous ne savons rien là-dessus ; mais quel que soit le Pape qui viendra, quelque nom qu'il porte, il résistera toujours ; toujours il répètera la même protestation. Il ne cédera jamais.

La Gazette d'Italie s'en irrite et oppose au *giammai* du Pape le *jamais* prononcé en décembre 1867 par M. Rouher, ministre de Napoléon III. Mais la Gazette comprend d'elle-même l'immense différence qu'il y a entre un *giammai* du Pape et un *jamais* d'un empereur français. Les républiques succèdent en France aux empereurs ; mais à Rome, les Papes ne peuvent avoir pour successeurs que des Papes. Les *jamais* de Léon

XIII comptent dix-neuf siècles d'âge; il commença avec le *non possumus* des apôtres, et il dure encore. Dans le cas particulier qui nous occupe, Pie VI, a dit *jamais* à la République française, et il est mort dans l'exil; Pie VII a répondu jamais à Napoléon Ier, et il a souffert un emprisonnement de cinq années; Pie IX répéta ce même *jamais*, d'abord à Mazzini, puis à Victor-Emmanuel, et il est mort avec ce *jamais* sur les lèvres, le léguant comme héritage à son glorieux successeur. Et maintenant Léon XIII répète ce *jamais* et tous ceux qui lui succéderont sur le Siège de Saint-Pierre le rediront et le confirmeront à leur tour: *jamais!*

Il est impossible que l'énergie de ce *jamais* s'affaiblisse dans la bouche des Papes, autant qu'il est impossible qu'un Pape quelconque sanctionne l'injustice, manque à ses serments, sacrifie les droits de l'Eglise, sa liberté et son indépendance. Non, *jamais* aucun Pape ne le fera; Jésus Christ a prié pour Pierre, *ut non deficiat fides tua*, et cette foi ne défaillira pas, et le Pape protestera toujours, quel que soit son spoliateur, et de quelque part qu'il vienne. Au commencement de la question romaine, César Balbo l'annonçait déjà à Turin, dans ce fameux discours si riche de considérations historiques, si brillant par ses vues politiques qu'il prononça devant les députés dans la fameuse séance du 28 février 1849: "Que croyez-vous, — demanda Balbo à nos ministres et à nos députés, — que croyez-vous que feront les Papes, Pie IX et ses successeurs, quand vous les aurez dépouillés de leur pouvoir temporel? Attendez-vous d'eux des concessions, la reconnaissance du fait? Ou bien la résistance continue et des protestations sans fin?"

Et il répondait lui-même en faisant appel à l'histoire, et surtout aux faits contemporains, à ce qui se passait au moment même où il parlait.

"Qu'est-ce que Pie IX a commencé par faire, si ce n'est refuser de reconnaître le fait, protester, partir pour l'exil et protester encore?" Et trente-deux ans ont passé; Pie IX est mort, Léon XIII est venu et, comme Pie IX, il se refuse à reconnaître le fait, il continue à protester, tout prêt, s'il le faut, à partir lui aussi pour l'exil. Et cette série de protestations ne finira pas, tant que durera la cause qui les produit. "Il ne faut pas se faire illusion, — ajoutait César Balbo, — les Papes, comme princes, ne ressemblent à aucun autre prince. Ce ne sont pas des princes héréditaires chez lesquels le droit d'hérédité s'éteindrait avec la lignée des prétendants, ce sont des princes électifs, auxquels ne feront jamais défaut ni le corps électoral, ni l'élection."

Le *jamais* du Pape ne pourrait prendre fin que dans deux cas: le premier, c'est quand il n'y aurait plus de Pape; le second, quand il y aurait un Pape qui trahirait les droits de l'Eglise, et, après avoir juré de les défendre le jour de son élection, deviendrait par jure. Or, l'une et l'autre supposition ont également absurdes: il n'y a pas en Europe un homme politique, pas un diplomate, pas un rationaliste, pas un libre penseur qui s'illusionne au point de croire que la série des Papes a pris fin. Pour s'illusionner à ce point, il faudrait avoir perdu non seulement la foi, mais encore la raison. Une série non interrompue de 263 Papes, et qui va de saint Pierre à Léon XIII à travers dix-neuf siècles, prouve que nous aurons encore des Papes

à l'avenir. L'élection même de Léon XIII montre comment la Providence intervient dans l'élection et la succession des Papes. Il est donc absurde de dire que la papauté finira. Mais il est encore plus absurde de supposer que, en même temps que la Papauté durerait, il pût venir un Pape qui trahirait à la fois lui-même, l'Eglise et ses serments. Cela n'arrivera *jamais*.

Au lieu de rappeler le fameux *jamais* du ministre Rouher, la *Gazette d'Italie* ferait mieux de se souvenir d'un autre *jamais* dit au nom de Pie IX, au marquis de la Valette, ambassadeur français auprès du Saint-Siège, et transmis par cet ambassadeur au ministre Thouvenel avec la date de Rome, 18 janvier 1862.

"A toutes les considérations que j'ai fait valoir, écrivait le marquis, le cardinal secrétaire d'Etat n'a cru pouvoir répondre que par le refus le plus absolu. Toute transaction, m'a dit le cardinal (Antonelli), est impossible entre le Saint-Siège et ceux qui l'ont spolié. Il n'est pas plus permis au Souverain Pontife qu'au Sacré-Collège de céder la moindre parcelle du territoire de l'Eglise."

Et quand le marquis de la Valette eut donné lecture au cardinal Antonelli de la dépêche du ministre Thouvenel, en date du 11 janvier 1862, dans laquelle il s'agissait d'accord, d'une conciliation entre la Papauté et l'Italie, le cardinal répondit: "Il n'est pas exact de dire qu'il y a un désaccord entre le Souverain-Pontife et l'Italie. S'il y a une rupture entre le Saint-Père et le cabinet de Turin, il n'a avec l'Italie que d'excellentes relations. Italien lui-même, et le premier des Italiens, il souffre des souffrances de sa patrie, il assiste avec douleur au spectacle des dures épreuves qui frappent l'Eglise et l'Italie."

"Quant à pactiser avec les spoliations, nous n'en ferons *jamais*. Je ne puis que le répéter: toute transaction sur ce terrain est impossible; malgré toutes les réserves et toutes les formules de langage employées pour l'atténuer, ce serait paraître la consacrer que l'accepter seulement: le Souverain-Pontife avant son exaltation, et les cardinaux lors de leur nomination, s'obligent par serment à ne rien céder du territoire de l'Eglise. Le Saint-Père ne fera donc aucune concession de cette nature; un conclave n'aurait pas le droit d'en faire; un nouveau Pontife ne le pourrait pas davantage; ses successeurs de siècle en siècle ne seraient pas plus libres à ce sujet."

Le marquis de la Valette ajoutait que le *calme suprême* du cardinal Antonelli, pendant qu'il prononçait ces paroles, "annonçait une résolution inébranlable." Le ministre Thouvenel avait demandé à son ambassadeur: "Devons-nous nourrir l'espoir de voir le Saint-Siège, tenant compte des faits accomplis, s'appliquer à l'étude d'un arrangement qui assurerait au Souverain Pontife, dans des conditions permanentes, la dignité, la sécurité, et l'indépendance nécessaires à l'exercice de son pouvoir?" Et le marquis ambassadeur répondit négativement: "Je croirais manquer à mon devoir, écrivit-il au ministre, si je vous laissais garder un espoir que je n'ai pas moi-même."

Et pourquoi nos Italiens s'étonnent-ils aujourd'hui d'entendre le *jamais* de Léon XIII? N'avaient-ils pas été avertis dès le mois de janvier 1862 qu'un nouveau Pontife ne pourrait faire aucune concession? Ce que le cardinal Antonelli disait est donc avéré: Léon

XIII parle comme Pie XI, et le cardinal Jacobini comme le cardinal Antonelli.

Et les Papes qui viendront après et leurs secrétaires d'État tiendront le même langage, et la lutte ne finira que par la réintégration du Pape, ou par la disparition des deux parties en litige. Ces parties sont : d'un côté la révolution italienne; de l'autre, la Papauté. Laquelle des deux cessera la première? La réponse est inutile.

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours du mois de novembre 1881.

COURS CLASSIQUE.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.—*En Physique* : Philippe Delisle (2 fois), Henri Thériault, François-Xavier Casgrain ;—*En Philosophie morale* : Philippe Delisle (2 fois), David Gagnon, George Miville.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.—*En Logique* : Eugène Hudon, Georges Têtu, Louis Bacon ;—*En Algèbre* : Louis Bacon (2 fois), Joseph Levasseur (2 fois), Lucien Gauvreau.

RHÉTORIQUE.—*Histoire du Canada* : Alphonse Pouliot (2 fois) ;—*Thème latin* : Edouard Richard ;—*Histoire universelle* : Arthur Lavoie, Auguste Taschereau ;—*Vers latins* : Gustave Verreault ;—*Précéptes de la Littérature* : Emile Poirier ;—*Toutes les matières réunies* : Alphonse Pouliot (2 fois), Auguste Taschereau (2 fois).

BELLES LETTRES.—*Thème latin* : Silvio Pelletier ;—*Version latine* : Silvio Pelletier, Narcisse Desgagnés ;—*Version grecque* : Léonard Bonoit ;—*Histoire moderne* : Narcisse Desgagnés ;—*Toutes les matières réunies* : Silvio Pelletier (2 fois), Charles Vézina, Martial Pelletier, Narcisse Desgagnés, Joseph Bertrand.

VERSIFICATION.—*Version grecque* : Edouard Provençal ;—*Vers latins* : Arsène Hudon, Arthur Laberge ;—*Toutes les matières réunies* : Téléphore Roy (2 fois), Arsène Hudon (2 fois), Alphonse Sirois.

MÉTHODE.—*Grammaire latine* : Ludger Dumais (4 fois) ;—*Thème latin* : Ludger Dumais.

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME CLASSE.—*En français* : Georges Lavoie (3 fois) Zoléo Chénard ;—*En Anglais* : Michel Chamberland (4 fois).

TROISIÈME CLASSE.—*En français* : Herménégilde Faucher (3 fois), Eudore Roy ;—*En anglais* : Herménégilde Faucher, Eudore Roy, Arthur Dessaint ;—*Arithmétique* : Cirico Painchaud.

DEUXIÈME CLASSE.—*En français* : Napoléon Létourneau (2 fois), Robert Sasseville, Charles Sasseville, Ernest Vézina ;—*En anglais* : Pantaléon Lal'emand, Philippe Moutminy, Armand Proulx, Martial Marchand, Ernest Vézina, Pantaléon Pelletier ;—*En mémoire* : Armand Proulx ;—*Arithmétique* : Augustin Painchaud ;—*Conversation anglaise* : Alfred Casgrain.

PREMIÈRE CLASSE.—*En français* : Augustin Painchaud (3 fois), Alexandre Bélanger ;—*Arithmétique* : François Benoit, Armand Proulx, Magloire Lévesque.

Nécrologie.

Joseph Darisse, élève du Collège de Ste-Anne

Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.

Joué, le 17 novembre dernier, une bien triste nouvelle jetait le deuil et la consternation dans nos cœurs. Un confrère bien-aimé, Joseph Darisse, fils de M. Théophile Darisse, de St-André de Kamouraska, venait de nous être enlevé par l'implacable trépas.

Atteint, depuis plusieurs mois déjà, de la cruelle maladie qui devait le conduire au tombeau, notre ami n'avait pu, au début de la présente année, venir prendre sa place dans nos rangs.

Néanmoins, nous nous consolions de son absence momentanée, par la pensée que les tendres soins de l'affection maternelle nous le rendraient bientôt plein de force et de santé. Mais vain espoir ! L'impitoyable mort accomplissait sourdement et durement son œuvre homicide !

Celui sur lequel elle allait étendre sa main glacée, l'a vu venir sans faiblesse. "Pourquoi vouloir se révolter contre la mort, disait-il à une mère que désolait la pensée d'un dénouement fatal !—Dieu qui nous a donné la vie, n'a-t-il pas le droit de nous l'ôter quand il lui plaît ?—Bénédictions son saint nom."

Et dans ces sentiments, muni de tous les secours que la religion prodigue à ses enfants, il a laissé cette vallée de douleurs et de larmes, pour aller recueillir, nous en avons la douce espérance, la couronne immortelle que lui avaient acquise ses vertus.

Et maintenant, cher confrère, tu reposes, là-bas, dans le champ de la mort ! La froide bière sera désormais ton unique demeure ! Mais ton souvenir vivra toujours dans nos cœurs ! Non, nous n'oublierons jamais les délicieux moments qui nous l'avaient fait gaité franche et candide, ton cœur généreux ! La ponctualité avec laquelle tu remplissais les devoirs de chaque jour, cette piété tendre qui te faisais t'asseoir si souvent avec nous au banquet eucharistique, fera longtemps honorer ta mémoire. Dors en paix, sous le terre silencieuse qu'a béni la main de la religion ; dors en paix en attendant le glorieux réveil du dernier jour !

Et vous, parents éplorés, qui trouvez si cruel le coup que vous prive d'un fils sur lequel vous fondiez les plus légitimes espérances, consolez-vous. La main du Seigneur qui vous a frappés, est la main d'un bon Père ! Elle ne nous envoie rien qui ne puisse tourner à notre plus grand bien. Ses décrets, il est vrai, nous sont parfois incompréhensibles et ses jugements impénétrables. Mais songeons que bien loin d'être un arrêt de sa justice, la mort de notre Joseph n'est peut-être, dans la réalité, qu'une grâce de préférence, un bienfait d'un prix inestimable. Il a été trouvé mérité pour le ciel, celui que tous ensemble nous pleurons aujourd'hui ! Dieu l'a enlevé de ce monde, de peur que le souffle empesté des passions ne vint ternir sa belle âme : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus* ! Une fleur manquait dans le parterre du divin Père que nous avons tous aux Cieux. Notre Joseph, sans doute, a été jugé digne d'aller remplir cette lacune.

Au lieu donc de nous répandre en gémissements et en pleurs stériles, redisons plutôt avec lui, dans les sentiments d'une résignation chrétienne : *Benedicam Dominum in omni tempore ; semper laus ejus in ore meo.*—UN CONFRÈRE.

CAUSERIE AGRICOLE

CE QUE PEUT UN GRAND MINISTRE POUR L'AGRICULTURE.

D'autres répéteront ces paroles plus tard.

Dans un temps où les plus grands dévouements sont à l'agriculture, il n'est pas sans utilité d'examiner à grands traits, le tableau des progrès accomplis, il y a deux siècles et demi, dans l'agriculture, par la sagacité du ministre Sully. Ils nous montreront quels précieux enseignements nous pouvons encore demander à Sully.

Sully fut grand par ce qu'il fit. Il fut plus grand encore parce ce qu'il entreprit ou projeta.

Avant lui, l'agriculture était étouffée, le labour avait cessé dans presque toute la France, et la misère publique semblait être devenue le patrimoine des contrôleurs, des receveurs, des comptables de toutes sortes. Les levées faites au nom du roi s'élevaient à 47 millions de livres; elles ne rendaient au Trésor que 25 millions, dont il fallait déduire au moins 16 millions pour le service des dettes énormes qui écrasaient le gouvernement. Il ne restait pas 9 millions pour les dépenses publiques !

Pour tirer la France de cet abîme, Henri IV avait besoin d'un ami vertueux et d'un grand ministre. Il appela le marquis de Rosny, depuis duc de Sully, l'un de ses compagnons d'armes, l'un des héros des guerres de la Ligue, qui, au sens le plus droit, à l'amour le plus pur du bien public, joignait une énergie et une persévérance indomptables.

Rien n'est plus saisissant que de voir cet homme de guerre, parmi les chiffres et les dossiers, dur et rude dans la bataille, percer, couper tous ces vieux abus qui criaient en vain grâce et merci !

Aucune plainte ne l'arrête : il assure d'abord les fonds destinés aux services publics, réforme les comptes, vérifie toutes les rentes, et rachète pour plus de 35 millions de domaines aliénés. Quel prodigieux changement ! En douze ans, il avait diminué le fardeau des tailles de 40 millions ; il avait payé 100 millions de dettes, qui feraient plus de 270 millions d'aujourd'hui. L'impôt, à la fin du règne, rendait net, après l'acquittement des charges, 16 millions. Les magasins, les arsonaux étaient remplis ; l'aisance et le bien-être étaient revenus dans les campagnes.

Des résultats aussi considérables ne pouvaient être dus seulement à des mesures financières et à la gestion sévère des deniers de l'État. Sully en était encore moins redevable à ces principes économiques, qui n'ont pu être admis sans réserve, car il commît la faute grave de rendre un édit sévère jusqu'à la peine de mort, pour empêcher l'exportation des matières d'or et d'argent.....

On sait aussi son peu de goût pour les manufactures et l'industrie.

Esprit droit et simple, tout préoccupé d'agriculture, il était comme le paysan français exclusivement amoureux de la terre. Il sentait que toute richesse est dans son sein ; que sous notre beau ciel, dans nos plaines et nos vallées privilégiées, le travail des cultivateurs, s'il est encouragé, fait en peu de temps des miracles, et que l'agriculture ressuscitée aurait bientôt, comme une fée, changé la face du royaume.

Pour opérer ces transformations, il fallait avant tout rendre la paix et la sécurité à nos campagnes désolées depuis trente-six ans par les sévices des gens de guerre, et qui ne connaissaient d'autres émotions que celle de la saisie, de la contrainte, de l'expropriation. Les braconniers, les rôdeurs armés, furent réprimés. Il fut interdit de saisir la personne du cultivateur et ses instruments aratoires. Plus de contrainte ! Plus de saisie ! Le courage revint au cœur du cultivateur. D'un bras plus vigoureux, il enfoua dans le sol ses instruments de travail dont la possession lui était garantie.

Bien plus, son bétail même, par un bienfait nouveau, devint insaisissable. Ce bœuf qui partage ses fatigues, cette vache qui lui donne son lait, il put les voir d'un œil tranquille paître dans la prairie. Rassuré sur l'avenir, il put acheter, augmenter le troupeau et en vendre les produits, tout en doublant la moisson par l'engrais. Ainsi fut procurée la multiplication des bestiaux, " principe de la fécondité des terres."

Sully n'oubliait rien. Il voulut conserver au laboureur ses épargnes, qui lui sont si nécessaires pour mettre les terres en plein rapport. Il lui rendit donc 20 millions de tailles arriérées en 1598, il réduisit sa quote-part en imposant la bourgeoisie et les nouveaux

nobles. Quelques pressants que fussent les besoins du trésor, il diminua les tailles de 6 millions depuis 1600. Il savait bien que l'État s'enrichit quand il vide ses caisses en apparence au profit du travail agricole, et que l'agriculteur, à l'exemple du sol, faisant beaucoup de peu, rend au centuple ce qu'on lui donne.

Sully fut infatigable : il fit dessécher les marais, il arrêta la dévastation des forêts : sa sollicitude s'étendit jusque sur les poissons de nos rivières. Il fut enjoint aux procureurs de veiller " à ce que l'on ne pêche en temps de fraye prohibé et défendu, et qu'aucuns poissons ne s'exposent en vente, qu'ils ne soient de la qualité portée par les ordonnances."

On s'occupa même à repeupler les étangs, réservoirs et canaux. Dès cette époque, furent conçus les projets de pisciculture qui passent aujourd'hui pour des nouveautés.

Sully fut grand surtout par ses idées sur la liberté du commerce agricole. D'absurdes préjugés, des calculs égoïstes, interdisaient sortie des denrées. Les grains étaient bloqués dans le lieu même de leur production et s'y vendaient à vil prix, au contentement de la population des villes, des bourgeois et des parlements ; le laboureur n'était pour eux, en effet qu'une machine propre à produire le blé. Sully le releva de cette déchéance. Il devint le maître des fruits de son travail, qui, comme toute autre marchandise, se payèrent plus ou moins cher selon leur abondance ou leur rareté et qu'il put transporter librement hors du royaume. Dès lors l'argent reflua vers les campagnes. Les impôts furent mieux acquittés. Le peuple eut de quoi se mieux nourrir et de quoi développer largement toutes ses cultures.

Cet admirable progrès trouve sa formule dans les paroles suivantes de Sully : " Autant il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les ait voulu diversement faire abonder en certaines propriétés, commodités, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers, qui ne sont point communs ou pour le moins de telle bonté aux autres lieux, afin que, par le trafic et commerce de ces choses, dont les uns ont abondance et les autres disette, la fréquentation, conservation et société humaine soient entretenues entre les nations, tant éloignées puissent-elles être les unes des autres."

Sully n'était étranger à aucune des idées qui font aujourd'hui la grandeur et la prospérité de la France. Mieux que personne il comprit l'immense utilité des voies de communication. Partout les ponts furent refaits et rétablis, et les anciennes routes réparées.

Sully lui-même disait " que le labourage et le pâturage estoient les deux mamelles dont la France était alimentée et les vraies mines et trésor du Pérou."

Ce mot éternellement vrai, ne saurait être trop médité. Le labourage et le pâturage sont les deux éléments indispensables qui concourent à la production. Ils ne peuvent être séparés sans qu'immédiatement elle s'arrête ou diminue. Où manque l'un de ces éléments, l'autre aussi fait défaut. Comme les deux bœufs que l'on attelle ensemble à la charrue et qui d'un même pas creusent le même sillon, ainsi le labourage et le pâturage, dans leur accord fraternel, se soutiennent l'un l'autre. Le progrès agricole est tout entier dans leur équilibre.

Les peuples primitifs sont exclusivement laboureurs ou pasteurs; les peuples avancés en civilisation sont laboureurs et pasteurs dans la proportion et la mesure que fixent l'expérience et la science.

Le labour et le pâturage sont, en effet, nécessaire au même titre. Il faut le labour et la paille des champs, mais il faut aussi le bétail pour faire le fumier qui répare et refait toutes les terres, de quelque manière qu'elles soient exploitées, en champs ou en prairies.

Olivier de Serres conseillait d'exploiter les deux tiers du domaine en bois et prairies. Cette proportion était peut-être excessive; le travail des cultivateurs salariés eût été trop réduit. Mais il est trop vrai que dans le partage des terres, on n'a pas fait encore une assez large part au pâturage.

C'est même après avoir rompu l'équilibre des éléments de production que les siècles de Louis XIV et de Louis XV ont vu dépérir l'agriculture. Les terres à blé ont été, dans ces deux siècles, démesurément étendues au détriment du pâturage.

Le bétail dès lors a diminué. Sans bétail, plus d'engrais, moissons maigres et chétives. Plus on labourait, et moins on avait de blé.

Il faut revenir au mot de Sully. Aujourd'hui surtout, dans notre ère de progrès et de science, les éléments de production doivent être combinés de manière que la terre donne partout la plus grande somme possible de produits. Ce résultat sera atteint par le développement du pâturage et la multiplication du bétail.

Les sciences auxiliaires de l'agriculture poursuivent avec succès leur mission. Les recherches des chimistes se continuent avec la même ardeur que par le passé. La fabrication des engrais s'approprie de plus en plus les enseignements de la théorie, et les produits offerts à l'industrie agricole tendent à se dégager des matières inertes qui en augmentent le poids et les frais de transport, sans rien ajouter à leur efficacité.

Le jour où la science aura fourni le moyen de retenir les éléments précieux de fertilité qui se dispersent dans les égouts de nos villes, dans les ruisseaux de nos campagnes, en même temps qu'elle aura appris à extraire des roches les principes fertilisants que certaines d'entre elles contiennent, le jour où la chimie aura fait pour la culture quelque chose d'analogue à ce qu'elle a fait si heureusement pour la médecine, l'agriculture aura acquis une force de production qui enrichira les populations de nos campagnes, ou même temps qu'elle améliorera les conditions de l'existence générale.

N'oublions pas d'ailleurs qu'il est encore un plus grand et un plus sûr moyen de succès. Au dessus de tous les procédés et de toutes les méthodes de culture, au dessus même de la science, nous placerons toujours bien haut le courage et le cœur du cultivateur, le goût et l'amour de la vie rustique: c'est par là que les campagnes seront puissantes et prospères.

Aimons donc la terre, pour qu'elle nous comble de ses dons. Comme Sully, aimons le labourage et le pâturage, ces deux sources fécondes de bien-être, ces deux mystères de vie que notre pays recèle dans son sein.—Et ce n'est pas seulement la richesse, c'est la vigueur et l'énergie morale que développent ces nobles travaux. Sully le savait bien. Comme tout

son siècle, il plaçait dans les champs l'idéal de la vie heureuse; mais il la voulait forte et vaillante. Il ne pouvait se plaire aux rêves efféminés de la littérature de son temps. Ses laboureurs et ses bergers n'étaient pas des laboureurs paresseux, des bergers languissants et mous. Sully se faisait une tout autre idée de la vie champêtre; il en avait vu de près les rudes labours; il savait que l'épargne et la sobriété, et le grand air, les exercices multipliés, sont une école de vaillants soldats.

#### Logement et soins à donner au bétail pendant l'hiver.

Les logements et les soins à donner au bétail sont d'une telle importance que tous les auteurs agricoles s'en sont occupés d'une manière spéciale. Malheureusement les bons préceptes ne sont adoptés qu'avec une sorte de répugnance parce que la routine n'est que trop vivace chez les cultivateurs.

Ainsi, pendant la saison rigoureuse de l'hiver on ne prend aucun soin du logement du bétail; on croit à tort qu'il suffit de préserver du froid les bêtes bovines, en les tenant dans des étables où l'air ne pénètre que très difficilement. C'est une coutume déplorable qu'on ne saurait trop blâmer. En effet, sous prétexte de tenir les animaux dans des endroits chauds, on les tient, comme nous l'avons souvent répété, dans des étuves privées d'air, au point que mieux vaudrait pour eux une température froide.

Il faut aux animaux, comme aux hommes, une température appropriée à leur espèce, à leur âge, à leurs habitudes, au climat. Sans nul doute un froid excessif devient un tourment pour les animaux, et les empêche de profiter de la nourriture qu'en leur donne; mais il ne faut pas, pour obvier à ces inconvénients, les tenir enfermés dans des espèces d'étouffoirs, où ils sont dans un état de transpiration permanente, d'autant dangereux que la température extérieure se trouve plus froide.

C'est à ce système de stabulation contraire aux règles de l'hygiène, qu'il faut attribuer la plupart des maladies des voies respiratoires qui parfois déciment les bêtes bovines d'une manière alarmante.

Quelle est donc la manière de bien loger le bétail pendant la rude saison? va-t-on nous demander.

Très-simple et peu coûteuse. Tenez vos animaux dans une atmosphère très-tempérée, c'est-à-dire ni trop chaude ni trop froide; ayez égard à leur âge, nous dirons même à leur état spécial. Ainsi, les vaches qui viennent de mettre bas ont besoin d'une température presque tiède, et les jeunes veaux doivent être garantis de toute atteinte de froid; ils demandent plus d'air et moins de chaleur.

Les bœufs, surtout ceux à l'engrais, s'accoutument d'une température assez élevée; il leur faut moins d'air, une demi-obscureté et beaucoup de tranquillité. Une précaution à prendre, c'est de veiller à ce que les bœufs et surtout les vaches à lait ou en état de gestation ne sortent pas de leurs étables, sans qu'il y ait eu une transition préalable du chaud au froid, c'est-à-dire de la température de l'étable à celle de l'extérieur. Les transitions brusques occasionnent des péripneumonies qui dépeuplent trop souvent les étables.

Il ne suffit pas de loger les animaux pendant l'hiver avec soin et intelligence, il y a d'autres soins qu'il faut leur donner, parmi lesquels nous signalerons en première ligne ceux dits de la main, en termes plus précis, il faut s'occuper de la toilette des bêtes à cornes. L'étrille joue un grand rôle dans l'éducation des animaux, une grande propreté est de rigueur et c'est ce dont ne se doutent la plupart des cultivateurs, c'est pourtant facile, pour peu qu'on veuille s'en occuper un peu chaque jour. La brosse et l'étrille sont indispensables pour faciliter et augmenter les fonctions de la peau, qui se ralentissent pendant l'hiver sous l'influence de la stabulation.

Les animaux enfermés manquent de l'exercice nécessaire au maintien de leur santé, il faut y suppléer : en outre, dans les étables, ils reçoivent, sur le poil, de la pousière, soit de la paille qui tombe du fenil, sans compter les ordures de la litière, pour peu qu'on néglige de la renouveler. Donc, il est indispensable de veiller à ce que les animaux soient dans un état constant de propreté, si on veut les conserver en bonne santé.

Lorsque le temps n'est pas rigoureux, il est bon de faire sortir les bœufs et les vaches pendant quelque temps.

Les étables des moutons ne demandent pas une température aussi chaude que les étables où l'on y loge les bœufs ; en effet, la toison des bêtes ovines les garantit suffisamment contre le froid ; mais on doit les tenir à l'abri de l'humidité, et ne pas les faire passer trop brusquement du chaud au froid, avoir aussi le soin de les faire rentrer à la bergerie avant la nuit.

#### Un haut rendement en lait

*pendant le régime vert, est la conséquence d'une bonne alimentation d'hiver et des soins donnés pendant cette période.*

Quoique le fait énoncé dans le titre ci-dessus soit une vérité bien connue, et ne paraisse plus devoir être répété, l'on rencontre cependant très-souvent encore des exploitations où les pratiques en usage s'éloignent complètement des règles qui découlent du principe précédent.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de revenir sur cette question, afin d'établir, une fois de plus, que : mieux les vaches sont nourries en hiver, au moyen de rations bien composées, plus sera élevé, l'été suivant, le rendement en lait quand elles recevront des fourrages savoureux : plus l'on se montre parcimonieux dans l'alimentation hivernale des laitières, plus faibles seront les produits qu'on obtiendra par la suite.

La nourriture d'hiver exerce donc la plus grande influence sur la production du lait pendant les mois de l'été suivant, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

C'est de cette nourriture que dépend le chiffre du rendement pour l'année entière, qu'il s'agisse de races nobles ou de races non perfectionnées ; c'est elle qui élève ou abaisse la quantité de lait récolté aussi bien avec les animaux qui sont au pâturage, qu'avec ceux qui sont constamment tenus à l'étable.

Si les premiers sont pauvrement nourris et mal soignés en hiver, puis conduits brusquement en pâture,

le plus souvent trop tôt, à cause d'un manque de fourrages secs, l'on a souffert de l'apparition des maladies qui résultent toujours d'un passage brusque de l'alimentation sèche au régime vert. Les animaux sont beaucoup plus affectés par l'action laxative qui caractérise les herbes jeunes et pleines de sève. Les vaches bien nourries auparavant traversent, au contraire, en quelques jours et sans dangers, cette délicate période de transition d'un régime à l'autre ; elles donnent immédiatement un lait riche et abondant, tandis que les vaches mal entretenues restent au moins quinze jours avant de se remettre complètement et avant qu'une augmentation dans la production du lait soit appréciable. Et cela se comprend aisément : l'animal pour lequel l'on a été avare de soins et de nourriture doit tout d'abord réparer les pertes éprouvées par son organisme avant que celui-ci soit en état de donner un produit quelconque, lait, travail ou tout autre, à un propriétaire avide, qui exploite sans rien restituer.

Dans ces conditions, les heureux effets laxatifs des premiers fourrages verts, sur le bétail qui est resté enfermé tout l'hiver, sont complètement paralysés ; et l'on doit admettre que la perte en lait, qui est la conséquence de cet état de choses, est très-considérable.

Il faut noter aussi que, avec une alimentation déficiente, le développement du veau dans le sein de sa mère est incomplet, de sorte que le tort que l'on éprouve de ce côté doit être pris en considération.

Il résulte des recherches faites par plusieurs expérimentateurs, que les animaux nécessaires qui souffrent de la faim perdent constamment en poids, parce que la séparation de l'urée, de l'acide carbonique et de l'eau se poursuit sans interruption ; l'organisme se détruit lui-même, se consume, c'est-à-dire qu'il doit consommer sa propre chair et sa propre graisse : la vache laitière doit notamment prendre à son propre corps les parties solides des sécrétions qu'elle produit journellement et en assez forte proportion relativement à une nourriture insuffisante.

Plusieurs causes physiologiques expliquent l'affaiblissement corporel résultant de l'apparition des phénomènes ci-dessus rappelés et qui se manifestent chez les animaux qui, durant l'hiver, souffrent de la misère et de la faim.

La première manifestation malade est une réduction des inspirations ; les quantités d'oxygène inspiré et d'acide carbonique expiré diminuent ; le sang, n'étant plus suffisamment entretenu, vivifié, perd de sa force, il devient incapable de soutenir l'organisme, de porter la vie dans toutes les parties du corps. Ces phénomènes s'accusent au plus au point chez les animaux qui, comme les vaches laitières, doivent fournir journellement, sous forme de lait, une sécrétion qui vient directement du sang. Chez elle, le sentiment de la faim se fera toujours sentir avec plus d'intensité, parce qu'une vache qui donne du lait dépense par là plus de principes qu'il lui est permis d'en assimiler, quand on ne lui présente qu'une maigre nourriture. Il s'ensuit une rapide destruction des muscles, de la graisse et des nerfs ; l'animal fait réellement pitié quand, au printemps, on le met pour les premières fois en prairie. L'organisme possède une plus grande irritabilité, il est bien plus sensible aux effets des

causes extérieures des maladies, et, si une affection se déclare, la guérison en est lente.

Toutes ces conditions doivent nécessairement se traduire par des pertes considérables pour le cultivateur négligent; il paie ainsi souvent très cher la faute qu'il a commise en privant ses animaux de la nourriture qui leur est nécessaire, en apportant trop de parcimonie dans l'alimentation d'hiver.

**Choses et autres.**

*Les cercles agricoles.*—Nous lisons dans le *Journal d'agriculture illustré* :

"Notre confrère du *Courrier du Canada* disait, dans un petit entre-filet que nous avons lu ces jours derniers, qu'il ne faut pas trop multiplier les cercles agricoles. Il nous permettra de différer d'opinion avec lui sur ce point.

"Nous croyons, nous, qu'un cercle agricole dans chaque paroisse aura son utilité. Mais pour cela, il faut qu'il soit sous la direction immédiate du curé. Le prêtre, dans sa paroisse, est l'éclaircisseur qui marche en avant pour tracer et débarrasser la voie, et en agriculturé comme en toute autre chose, il est le guide qui seul peut conduire sûrement ses paroissiens dans la bonne voie.

"Que l'on ait des conférenciers compétents pour donner des lectures aux cercles des différentes paroisses; que messieurs les curés procurent à leurs paroissiens les journaux et les ouvrages qui peuvent contribuer à leur avancement en agriculture, qu'ils provoquent et dirigent les discussions qui auront lieu dans les séances des cercles, et l'on verra quel bien une pareille organisation peut produire dans chaque paroisse. Les cercles de St-Sébastien d'Aylmer, de St-François Isle d'Orléans, de St-Agapit de Beaurivage, de Ste-Marie de la Beauce, etc., etc., en sont la preuve."

Nous concourrons pleinement dans ce que vient de dire notre dévoué confrère du *Journal d'agriculture* : "Qu'un cercle agricole aura son utilité dans chaque paroisse."

Chaque cercle agricole dans une paroisse, dut-il ne compter que dix à douze membres, peut produire un grand bien; la somme de travail qui pourrait opérer chacun de ces cercles, serait suffisante à donner le bon exemple et par là espérer à un plus grand nombre de membres.

C'est avec le concours de toutes les volontés, de tous les dévouements, de toutes les intelligences que l'agriculture peut se relever, et quel est le cultivateur qui se refuserait à travailler à améliorer sa position? C'est dans chaque paroisse qu'il faut agir immédiatement, qu'il faut porter, sous toutes les formes, l'enseignement et la propagande agricoles; qu'il faut vulgariser tous les procédés de culture, tous les moyens pratiques et économiques d'améliorations; répandre surtout les meilleures espèces de semences; favoriser la lecture des journaux d'agriculture. Des conférences qui pourront être faites aussi, les unes et les autres par des personnes intelligentes et dévouées, auront pour effet d'établir de fréquentes relations entre les cultivateurs qui se réuniraient sous un même toit, de temps à autre. Ces conférences auront pour effet de les instruire, eux et leur famille; l'instruction qu'ils y puiseront améliorera leur position, leur avenir; elle les enrichira par le travail devenu plus intelligent, plus attrayant, plus rémunérateur; elle les attachera davantage aux champs devenu une source de bien-être. Et alors on désertera moins les campagnes pour les villes.

À l'aurore donc toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les dévouements; établissons des cercles agricoles dans toutes les paroisses! À l'aurore! Que tous les cultivateurs riches, que les fils de famille deviennent des hommes utiles à leur pays, que les instituteurs deviennent avec le temps professeurs d'agriculture, que tous ceux enfin qui jouissent d'une certaine influence dans leur paroisse, s'unissent dans un même dévouement et travaillent énergiquement à établir partout des cercles agricoles.

*Cercle agricole de St-François, Ile d'Orléans.*—Ce cercle est dans une excellente voie, on en jugera par l'extrait suivant d'une lettre que nous venons de recevoir :

Depuis l'organisation du Cercle nous avons tenu six conférences où ont été considérées plusieurs questions pratiques. Nous avons examiné d'abord la manière d'augmenter et de conserver les engrais.

La question examinée en second lieu a été l'élevage des animaux, et en particulier des veaux et des cochons. À ce propos, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre Cercle a fait l'acquisition d'une couple de beaux cochons Suffolk pur sang. Nous croyons qu'il n'est pas indifférent de faire de la viande, mais que le cultivateur doit chercher à faire de la bonne viande.

Il y a déjà en plusieurs essais de faits par les membres du Cercle; il y a aussi des projets d'amélioration qui recevront leur accomplissement dans un avenir prochain. Bref je n'hésite pas à déclarer que la cause agricole a obtenu plus de résultats en cette localité dans les neuf mois d'existence du Cercle qu'elle n'avait obtenu durant les neuf années précédentes. Aussi j'incline fortement à croire que les cercles agricoles bien dirigés sont appelés à produire plus de fruits excellents que nos exhibitions fréquentes, dispendieuses et presque toujours inutiles pour la classe moyenne des cultivateurs.—*Journal d'agriculture illustré.*

*Pointe-aux-Trembles, Portneuf.*—Nous apprenons avec plaisir la formation d'un cercle agricole dans cette paroisse. À cette occasion nous félicitons le comté de Portneuf de l'activité qu'on y montre, des efforts qu'on y fait dans la voie de la réforme agricole et de la formation des cercles où l'on travaille en commun à cette réforme.—*Journal d'agriculture illustré.*

**RECETTES**

*Salaison du jambon*

Pour un jambon de douze livres, prendre quatre livres de sel commun, deux onces de salpêtre, quatre onces de sel gris et quatre onces de sucre. On réduit en poudre extrêmement fine ces divers ingrédients, et l'on froite vigoureusement le jambon. Ensuite on le plonge dans un vase profond, on verse dessus un verre de vinaigre, et on le retourne chaque jour; de temps en temps on la froite de nouveau avec de la saumure. Au bout de trois semaines, on l'enveloppe de papier et on fait fumer. Si l'on veut donner plus de saveur à la saumure des jambons, on peut ajouter quelques baies de genièvre.

La faveur dont jouissent les jambons dit d'York devrait engager les ménagères à suivre le procédé suivant adopté en Angleterre :

On place le jambon dans un vase profond, et l'on verse dessus un verre de vinaigre. On doit retourner le jambon chaque jour, et même, pendant les trois ou quatre premiers jours, il est bon de le froter encore avec la saumure. Après ce temps il suffira d'humecter le jambon ou l'arroser avec une cuillère de bois ou de fer.

La viande ainsi préparée devra rester trois semaines dans le mélange; au bout de ce temps, après l'avoir essuyée, on la renfermera dans des sacs de papier goudronné; puis on la fumera à la fumée de bois pendant trois autres semaines, en prenant bien soin de ne pas l'exposer à une trop grande chaleur.

*Baume contre la surdité*

On prend environ deux onces d'huile d'olives chaude, dans laquelle on fait infuser pendant plusieurs jours, une petite pincée de rûe et une pincée de fleurs de camomille; on fait tomber, matin et soir, quelques gouttes de cette préparation dans les oreilles, la tête penchée du côté opposé; on ferme ensuite les oreilles avec un peu de coton.



**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI, le 30<sup>me</sup> jour de Décembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour un Hôpital de Marine, à Chicoutimi, Québec," pour la construction du dit Hôpital.

On pourra voir les plans et devis au Bureau de Poste de Chicoutimi, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa; à commencer de LUNDI, le 12 Décembre prochain.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra contenir le nom de deux personnes solvables et responsables, disposées à devenir cautions de l'accomplissement fidèle du contrat.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }  
Ottawa, 28 novembre 1881. }

**PATENTES.** Nous continuons d'agir comme solliciteurs de patentes, d'annonces, de marques de commerce, de droits d'auteur, etc., pour les États-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons eu trente-cinq ans d'expérience.

Les patentes obtenues par notre entremise sont annoncées dans le *Scientific American*. Ce grand et splendide journal hebdomadaire, \$3.20 l'année, montre le progrès de la science, est très-intéressant et a une énorme circulation. Adressez MUNN & CIE, Solliciteurs des Patentes, Editeurs du *Scientific American*, 37, Park Row, New-York. Les livrets pour patentes sont expédiés gratis.

9 décembre 1881.



## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

*De Emory's Bar à Port Moody.*

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Soumission pour Travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1er jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et profits seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, Ecr., Sec. Dcpt. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, }  
Ottawa, 21 octobre 1881. }

### Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.

## GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

## RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants : Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,  
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.



DEUX MALLES laisseront Bersimis cet hiver pour la Pointe aux Esquimaux pour Bonne Espérance.

Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 21 DECEMBRE courant inclusivement, pour les endroits entre Bersimis et la Pointe aux Esquimaux, seront expédiés par le courrier qui laissera Bersimis le ou vers le 30 DECEMBRE courant.

La seconde malle laissera Bersimis le ou vers le 10 FEVRIER prochain et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 1er FEVRIER inclusivement, en destination pour les endroits entre Bersimis, la Pointe aux Esquimaux, Natashquan et Bonne Espérance.

La malle pour Bonne Espérance laissera la Pointe aux Esquimaux le ou vers le 3 MARS prochain, où à l'arrivée du courrier qui laissera Bersimis le ou vers le 10 FEVRIER 1882.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }  
Québec, 6 décembre 1881. }

WILLIAM G. SHEPPARD,  
Inspecteur des Postes.

Québec, 7 décembre 1881.

## COMMIS DEMANDÉ.

On demande un jeune homme de la campagne, sachant le français et l'anglais, pouvant fournir de bonnes recommandations, comme commis dans un magasin d'épicerie à Québec. Celui qui désire s'initier à ce genre de commerce pourrait y trouver son avantage, car ce magasin est tenu sur un haut pied.

S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste-Anne de la Pocatière.

17 Novembre 1881.